

La bonté envers les parents

(partie 1 de 3) : Devoir et dévouement



IslamReligion.com

Si vous tapez les mots « bonté envers parents », sur Google, sur les douze premières pages de résultats, vous trouverez presque uniquement des liens islamiques qui insistent sur l'importance d'être dévoué et bon envers ses parents. Pourquoi? Parce que l'islam est une religion qui met l'accent sur la miséricorde, la tolérance et le respect. Dieu nous a ordonné de bien traiter nos parents et nous a mis en garde contre tout manque de respect envers eux. Plusieurs versets du Coran allient la bonté envers les parents au plus important aspect de l'islam : l'adoration exclusive de Dieu. Cela indique à quel point se montrer bon envers ses parents, les honorer et les respecter est important en islam.

« Et votre Seigneur a décrété de n'adorer que Lui et d'être bon envers ses parents. Si l'un d'eux ou tous les deux atteignent la vieillesse auprès de toi, garde-toi de leur dire ne serait-ce que « fi! » ou de leur manquer de respect. Adresse-leur toujours des paroles respectueuses. » (Coran 17:23)

Aucune parole d'irrespect ne doit jamais être prononcée envers ses parents, pas même un regard de ressentiment, et encore moins de mépris. Honorer ses parents est considéré comme un acte d'adoration dans la mesure où cela est fait avec l'intention de plaire à Dieu en respectant Ses commandements.

Dieu poursuit ce verset en nous rappelant que nos parents méritent que nous soyons bons à leur égard, car ils nous ont élevés en faisant de multiples sacrifices pour assurer notre bien-être. L'utilisation du mot « aile » évoque l'image de la maman oiseau protégeant tendrement ses petits et rappelle la douceur qu'ont la plupart des parents envers leurs enfants.

« Et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité, témoigne-leur ta tendresse et dis : « Ô mon Seigneur! Sois miséricordieux envers eux, car ils m'ont élevé lorsque j'étais petit. » (Coran 17:24)

L'amour et la miséricorde qui émanent du Tout Miséricordieux se manifestent aussi dans la bonté qui existe entre les parents et leurs enfants. Dieu nous interdit formellement de nous montrer rude envers nos parents et dans un autre verset, Il nous enjoint de nous montrer reconnaissants envers Lui, notre Créateur, de même qu'envers nos parents. Encore une fois, Dieu allie dans un même verset Ses propres droits et ceux des parents.

« Et Nous avons enjoint à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère. Sa mère l'a porté, [subissant pour lui] peine sur peine, et son sevrage a lieu au bout de deux ans. « Sois reconnaissant envers Moi et envers tes parents. Vers Moi est la destination (finale). » (Coran 31:14)

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a lui aussi mis l'accent sur l'obligation de bien traiter ses parents. Un de ses compagnons lui demanda, un jour, quels étaient les bonnes actions les plus aimées de Dieu. Il répondit : « Accomplir ses prières à l'heure. » Le compagnon demanda alors : « Et ensuite? » Le Prophète répondit : « Être bon et dévoué envers ses parents... ». L'obligation de se montrer bon et dévoué envers ses parents vient tout de suite après la première obligation de l'islam, i.e. la prière.

Plus que de la bonté

Le terme arabe utilisé dans le Coran et dans les narrations du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) pour nommer cette bonté envers les parents est *bir*. La plupart du temps, il est traduit par « bonté », mais comme c'est souvent le cas avec les mots arabes, cette traduction ne rend pas justice au sens réel de *bir*, qui est beaucoup plus profond. Ce terme ne signifie pas seulement « bonté »; il comporte tout un éventail de qualités dont la bonté, la compassion, le respect et même la patience. L'islam, en tant que mode de vie, englobe toutes ces qualités et les musulmans doivent s'efforcer de les appliquer dans tous leurs rapports avec les autres et plus particulièrement dans leurs relations avec leurs parents.

Les parents élèvent leurs enfants et s'occupent d'eux durant une bonne partie de leur vie, mais vient un moment où les rôles s'inversent; les parents vieillissent, s'affaiblissent, et ont à leur tour besoin que l'on s'occupe d'eux. Les enfants sont dans l'obligation de s'occuper de leurs parents en déployant toutes les qualités de *bir* et en sachant qu'ils trouveront leur rétribution auprès de Dieu. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : « Si une personne possède ces trois

caractéristiques, Dieu lui accordera une mort facile et le fera entrer au Paradis : la douceur envers les faibles, l'affection envers ses parents et la gentillesse envers les esclaves. »^[1]

Le dévouement d'un homme

Abou Hourayrah était un proche compagnon du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) qui a mémorisé et transmis de nombreuses narrations du Prophète. La vie d'Abou Hourayrah a été ponctuée de maintes démonstrations d'amour et de dévouement envers sa mère. Lorsqu'il se convertit à l'islam, au début, rien ne put convaincre sa mère de l'imiter. Un jour, pleurant et craignant pour le sort de sa mère, il vint voir le Prophète et l'implora de demander à Dieu de guider sa mère. Le prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) fit ce qu'il lui demandait et peu de temps après, la mère d'Abou Hourayrah prononça la shahadah (attestation de foi : « Il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah et Mohammed est Son messager »), devenant ainsi musulmane.

Toute sa vie durant, Abou Hourayrah demeura courtois et dévoué envers sa mère. Chaque fois qu'il quittait son domicile (qu'il partageait avec elle), il allait à la porte de sa chambre et lui disait : « Paix sur toi, ô mère, de même que la miséricorde et les bénédictions de Dieu ». Il lui disait aussi : « Que Dieu soit miséricordieux envers toi, car tu as pris soin de moi lorsque j'étais petit », ce à quoi elle répondait : « Que Dieu te fasse miséricorde, car tu m'a sauvée de la voie de l'erreur en mon vieil âge. »

Abou Hourayrah encourageait toujours les gens à se montrer bons envers leurs parents. Un jour, il vit deux hommes qui marchaient ensemble et demanda au plus jeune : « Qui est cet homme par rapport à toi? », ce à quoi le jeune homme répondit : « Mon père ». Abou Hourayrah lui dit : « Ne l'appelle pas par son prénom, ne marche pas devant lui et ne t'assois pas avant qu'il ne l'ait fait lui-même. »

Cette bonté et cette affection entre Abou Hourayrah et sa mère nous enseigne que l'amour et le respect mutuels sont un devoir. Les musulmans sont dans l'obligation de traiter leurs parents avec respect, même si ces derniers ne sont pas musulmans; et le plus grand acte d'amour envers eux est de prier Dieu pour qu'Il les guide vers l'islam. À l'époque du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), plusieurs de ceux qui se convertirent à l'islam eurent à composer avec leurs parents non-musulmans, dont les croyances et les exigences allaient à l'encontre de l'islam. Mais le Prophète leur rappela d'être bons envers eux et de leur obéir, sauf si leurs parents leur demandaient de désobéir à Dieu :

« Mais si tes parents te contraignent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis point. [Cependant], tiens-leur compagnie, en ce monde, tout en demeurant aimable envers eux. Et suis le sentier de

celui qui revient repentant vers Moi. C'est vers Moi que vous reviendrez et alors, Je vous informerai de ce que vous faisiez. » (Coran 31:15)

Être dévoué envers ses parents, leur obéir et les traiter avec bonté fait partie intégrante des enseignements de l'islam. Cependant, l'obéissance envers Dieu demeure toujours le premier et plus important devoir pour le musulman.

Footnotes:

[1] *Tirmidhi*

(partie 2 de 3) : L'importance de la mère : le Paradis est à ses pieds

Dans plusieurs versets du Coran, Dieu mentionne clairement que la bonté, le dévouement et la gratitude envers les parents fait partie intégrante de l'islam. Cependant, les femmes, et plus particulièrement les mères, méritent un plus grand respect, encore, et un plus grand dévouement. Dieu Lui-même parle des difficultés de la maternité :

« Et Nous avons enjoint à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère. Sa mère l'a porté, [subissant pour lui] peine sur peine... » (Coran 31:14)

À l'époque du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), un homme lui demanda la permission de partir en expédition militaire. Le Prophète lui demanda si sa mère vivait encore avec lui et il répondit par l'affirmative. Le Prophète lui dit alors : « Reste avec elle, car le Paradis se trouve à ses pieds. » (Ahmad, an-Nassâï). De telles paroles évoquent des images de mères et d'enfants se regardant avec amour et gratitude, de petites mains s'agrippant à de grandes mains, de caresse au visage en temps de stress ou de maladie, et rappellent la chaleur de la voix aimante d'une mère. Elles évoquent encore des images de mères prenant soin de leurs enfants, lorsqu'ils sont malades ou en santé, dans les moments de joie comme dans les moments difficiles. Le Prophète dit que le Paradis se trouve aux pieds des mères, mais que signifient ces paroles, exactement? Elles signifient simplement que les portes du Paradis sont ouvertes à quiconque chérit et respecte sa mère.

En islam, le rôle de la mère, au sein de la famille, est aussi important, sinon plus, que celui du père, qui protège les siens et pourvoit à leurs besoins. Non seulement vit-elle les joies et les difficultés de la grossesse et de

l'accouchement, elle sacrifie toute sa vie aux soins et à l'éducation de ses enfants. Il est de sa responsabilité de les élever et de les éduquer pour en faire des personnes pieuses et vertueuses. Elle cuisine, nettoie et s'occupe des enfants, mais elle est également responsable de leur santé émotive, physique et spirituelle. En retour, les enfants ont le devoir de démontrer amour, affection, respect et dévouement envers leur mère. La responsabilité que Dieu a confiée aux mères est lourde et parfois accablante. C'est pourquoi la rétribution de celle qui aura été une mère vertueuse n'est rien de moins que le Paradis et en cette vie, elle est estimée et honorée.

Qui mérite le plus qu'on lui tienne compagnie?

Un hadith rapporte qu'un homme vint voir le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) et lui demanda : « Qui mérite le plus que je lui tienne compagnie? » Le Prophète répondit : « Ta mère ». L'homme demanda alors : « Et qui d'autre? » Le Prophète dit : « Ta mère ». L'homme demanda encore : « Et qui également? » Le Prophète dit encore : « Ta mère ». L'homme demanda : « Et qui ensuite? » Le Prophète dit : « Ensuite ton père ». (*sahih al-Boukhari, sahih Mouslim*)

Ces deux hadiths du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous montrent à quel point les mères sont importantes, en islam. Mais en cette époque matérialiste, il est facile d'oublier le commandement de Dieu nous obligeant à honorer nos parents, et plus particulièrement notre mère. Il nous arrive, parfois, de prononcer des paroles de mépris au sujet de nos parents ou de nous plaindre d'eux. Ce genre d'attitude ne fait pas partie de l'islam.

Dieu nous rappelle que le prophète Jean (connu des chrétiens comme « Jean le Baptiste ») était très dévoué envers ses parents, les aimait et leur obéissait.^[1]

Dieu dit :

« (Et il fut dit au fils de Zacharie) : « Ô Jean! Étudie assidûment l'Écriture. » Et Nous lui donnâmes la sagesse alors qu'il n'était qu'un enfant, ainsi que de la tendresse et une pureté (de cœur) de Notre part. Et il était pieux et dévoué envers ses parents. Il n'était ni insolent ni rebelle. » (Coran 19:12-14)

De plus, dans le Coran, Jésus se décrit lui-même en mentionnant à la fois son obéissance envers Dieu et son dévouement envers sa mère, Marie :

« Je suis vraiment le serviteur de Dieu. Il m'a donné le Livre et m'a fait prophète; Il a fait de moi une source de bénédiction où que je sois, et Il m'a enjoint la prière et la zakat tant que je vivrai. Il m'a rendu dévoué envers ma

mère et Il ne m'a fait ni insolent ni misérable. » (Coran 19:30-32)

Même si, de nos jours, nos vies sont très différentes, nous pouvons retirer un grand bénéfice de l'étude de la vie des prophètes et de nos pieux prédécesseurs, de la façon dont ils traitaient leurs parents, et plus particulièrement leur mère.

L'attitude des compagnons envers leurs parents

Un jour, Abdoullah ibn 'Omar, un des plus proches compagnons du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui), vit un homme portant sa mère sur son dos en tournant autour de la Ka'aba, à la Mecque. Ce faisant, il ne montrait aucun signe d'agacement et ne se plaignait point; il récitait plutôt, avec humour, un vers de poésie qui le comparait à un chameau. Il regarda Abdoullah ibn 'Omar et lui demanda si en portant sa mère autour de la Ka'aba, il payait sa dette envers elle (pour l'avoir élevé et pris soin de lui). Ibn 'Omar dit : « Non. Tu n'as même pas payé ne serait-ce qu'une partie de la douleur qu'elle a ressentie en te mettant au monde. »

Un autre compagnon des premiers jours de l'islam, Dhibyan ibn Ali ath-Thowri, voyageait également à la Mecque en compagnie de sa mère. La route était longue et il faisait extrêmement chaud. Durant le voyage, ils s'arrêtaient parfois sur le bord de la route; Dhibyan creusait alors une petite fosse à même la terre et la remplissait d'eau fraîche. Il se tournait alors vers sa mère et lui disait : « Viens, mère : assied-toi dans cette eau pour te rafraîchir. »

Les musulmans qui sont obéissants envers Dieu ne peuvent se montrer indifférents ou méchants envers leurs parents. Une belle rétribution attend ceux qui traitent leurs parents avec affection et gentillesse. Mais, dans le hadith ci-dessous, le Prophète a émis un sévère avertissement à ceux qui manquent de respect à leurs parents.

Un homme vint voir le prophète Mohammed et dit : « Un jeune homme est mourant et les gens essaient de lui faire dire qu'il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah, mais il en est incapable. » Le Prophète demanda : « Est-ce que cet homme priait? », et on lui répondit par l'affirmative. Il se leva, alla voir le jeune homme et essaya de lui faire répéter « il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah ». Mais le jeune homme s'avéra incapable de prononcer ces paroles. Le Prophète fit venir la mère du jeune homme, à laquelle ce dernier avait constamment désobéi durant sa courte vie.

Lorsqu'elle arriva, le Prophète lui demanda : « Madame, ce jeune homme est-il votre fils? » Elle répondit par l'affirmative. Il lui demanda : « Si nous menacions de jeter votre fils dans le feu, demanderiez-vous qu'on lui pardonne? » Elle répondit qu'elle demanderait certainement à ce qu'il soit pardonné. Le Prophète lui dit alors : « Alors déclarez, en ayant pour témoins Dieu et moi-même, que vous êtes contente et satisfaite de lui. » Elle dit : « Ô Dieu, Toi et Ton prophète êtes témoins que je suis contente et satisfaite de mon

filz bien-aimé. » Le Prophète se tourna vers le jeune mourant et lui demanda de réciter : « Il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah, Il est unique et n'a point d'associés, et j'atteste que Mohammed est Son serviteur et messenger. » (at-Tabarani, Ahmad)

Grâce au pardon de sa mère, le jeune homme fut capable de réciter les paroles qui, par la grâce et la miséricorde de Dieu, lui ont peut-être permis d'entrer au Paradis. Le fait de bien traiter nos parents peut constituer notre clef pour le Paradis. Mais les traiter avec méchanceté ou indifférence peut nous valoir le châtement du feu.

Footnotes:

[1] Ibn Jarir at-Tabari

(partie 3 de 3) : Même après leur mort

L'islam est une religion de justice et de compassion. Il enseigne la moralité et interdit la mauvaise conduite. Les aînés jouissent d'un statut particulier; ils doivent être traités avec respect et dignité. Les musulmans se doivent de les honorer, et cela est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de leurs propres parents. Bien que la mort puisse venir nous chercher à n'importe quel âge, nous avons le plus souvent l'occasion de voir nos parents vieillir et requérir nos soins et notre attention. Même si en vieillissant, ceux-ci deviennent plus exigeants, impatientes ou irascibles, en tant que musulmans, nous avons le devoir de les traiter avec bonté et de prendre soin d'eux en leur démontrant toute notre affection. Dans plusieurs versets du Coran, Dieu nous rappelle à la fois notre obligation d'honorer nos parents et celle de L'adorer de façon exclusive.

« Adorez Dieu et ne Lui attribuez aucun associé, et traitez avec bonté vos parents et vos proches... » (Coran 4:36)

Un des compagnons du Prophète demanda à ce dernier quelles étaient les actions que Dieu aime le plus. Le Prophète lui répondit : « La prière offerte à l'heure et le fait d'honorer ses parents... » (sahih al-Boukhari)

Les hadiths du prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) comportent de nombreuses paroles de sagesse sur l'obligation d'être bon et dévoué envers ses parents. Un jour, le Prophète dit :

« Qu'il périsse, qu'il périsse, qu'il périsse! » Ceux qui l'entouraient lui demandèrent de qui il parlait. Il répondit : « Celui dont les parents [ou un des deux] atteint un âge avancé et qui n'entre pas au Paradis (pour s'être montré bon et dévoué envers eux). » (sahih Mouslim)

Le respect envers nos parents est la clef du Paradis. En nous conformant aux commandements de Dieu et en donnant à nos parents l'amour et l'affection qui leur sont dus, nous sommes récompensés par le bonheur éternel.

Actions bénéfiques

Le musulman peut continuer d'honorer ses parents de plusieurs façons après leur mort. Il peut prier Dieu de Se montrer miséricordieux envers eux; il peut payer des dettes qu'ils auraient laissées impayées en quittant ce monde ou des dettes envers Dieu comme des jours de jeûne à reprendre ou le Hajj, s'il en a les moyens; il peut également donner en charité en leur nom. Maintenir de bonnes relations avec les membres de leur famille ou leurs amis sont un autre moyen de continuer de les honorer après leur mort. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Lorsqu'une personne meurt, toutes ses actions prennent fin, à l'exception de trois : une charité continue ou un savoir bénéfique (dont les gens profitent encore après sa mort), ou encore un enfant vertueux qui prie pour lui. » (at-Tirmidhi)

Un des compagnons du Prophète demanda à ce dernier :

« De ce que je dois à mes parents de respect et de bonté, y a-t-il des actions que je dois encore faire pour eux après leur mort? » Il répondit : « Oui, quatre choses : prie et demande pardon pour eux; remplis les promesses qu'ils ont faites; soit bon envers leurs amis; et maintiens leurs liens de parenté. » (Ahmad, Abou Daoud et ibn Mahaj)

Il est donc clair que la bonté et la gratitude envers nos parents doivent se poursuivre même après leur mort. Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a fait mention d'un homme qui jouira d'une position très élevée au Paradis et qui se montrera surpris de son statut. Il lui sera dit :

« C'est parce que ton fils priait pour ton pardon. » (ibn Majah)

La clef du Paradis

La vie, au 21^e siècle, est très mouvementée et nous sommes souvent submergés par des inquiétudes de toutes sortes. Tellement, en fait, que nous oublions parfois que les valeurs morales et les bonnes manières occupent une place importante dans notre mode de vie qu'est l'islam. La bonté envers nos parents est une obligation et il nous serait bénéfique de nous rappeler le comportement des premiers musulmans et de chercher à l'imiter. Ils tenaient leurs parents en haute estime, ils les aimaient et les chérissaient, respectaient les commandements de Dieu à cet égard, et n'oubliaient jamais que le Paradis se trouve aux pieds des mères. Pour nos prédécesseurs, il ne s'agissait pas que de belles paroles; il s'agissait de leur clef pour le Paradis, et ils le savaient.

Un hadith du Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous parle d'Abdoullah, fils de 'Omar ibn al-Khattab. En chemin vers la

Mecque, il rencontra un Bédouin. Il le salua, lui céda sa place sur sa monture et lui prêta le turban qu'il portait. Un des compagnons de voyage d'Abdollah dit : « Que Dieu te guide; ce n'est qu'un Bédouin et ces gens-là se contentent de peu. » Abdollah lui répondit : « Le père de cet homme était un proche ami de mon père, et j'ai entendu le Messager de Dieu dire : « Le meilleur moyen d'honorer ses parents, pour le fils, est de rester en contact avec les amis de son père. »

L'islam reconnaît l'importance de la famille et une bonne relation est essentielle entre les parents et leurs enfants. Après Dieu, ce sont nos parents qui méritent le plus notre gratitude et notre obéissance. Le musulman est dans l'obligation d'obéir à ses parents. Il n'existe qu'une seule exception à cette règle et c'est lorsque les parents demandent à leurs enfants d'attribuer des associés à Dieu ou de faire une chose interdite par Dieu; dans ce cas, ils ne sont pas tenus d'obéir, mais cela ne les dégage pas de leur responsabilité d'être bons et respectueux envers eux.